



OFFICIELS CEN RAOUED 01 JUIN 2014

CO	Comité d'organisation	Président	Coordinateur	Directeur du concours	Secrétaire
	FTSE	M.Ridha Ben Cheikh	Mme Achwak DABBABI	M. Mohamed AOUINA	Mme ACHWAK DABBABI

OFFICIELS	Délégué Technique	Délégué Vétérinaire	Commissaire en chef	Engagement	
	M. Abderazak Sfayhi	Dr Ahmed Chabchoub	M. Lassad Rezgani	Principe	30/05/2014
				Nominatif	30/05/2014
	Jury	Commission Vétérinaire	Commissaire		
	M. Abderazak Sfayhi Pdt	Dr Khalil Zaatouri	M. Habib Gallalou	Médecin du concours	
	Mme Gabriella Fricano	Dr Faten Derbel	M. Med El Hachemi	Dr Idriss Ben Souda	
	Mme. Magdalena Chelbi			Vétérinaire traitant	
				Dr Sofiene Ezzar	
				Maréchal Ferrant	
				M. Ridha Badraoui	



AVANT PROGRAMME CEN DIMANCHE 01 Juin 2014 RAOUED

Course	Distance	Droit d'engagement		Première Inspection		Départ de la course		Vitesses	Poids minimum	
CED	20 Km	10 DT		01 JUIN 2014 à 08h00		01 JUIN 2014 à 08h30		10 à 12 Km/h	sans	
Boucle	couleur	Distance Km	Distance cumulée	Nombre de présentations	Re-Exam obligatoire	Fréquence cardiaque	Temps de présentation	Temps de Repos	Limites de la Course	Remarque
1	Blanche	10	10	2	sans	64 bpm	20 min	30 min	[10:20 / 10:40]	In Vet
2	Blanche	10	20	1			30 min			Ligne d'arrivée

Course	Distance	Droit d'engagement		Première Inspection		Départ de la course		Vitesses	Poids minimum		
CEQ 1	40 Km	20 DT		01 JUIN 2014 à 06h45		01 JUIN 2014 à 07h45		12 à 15 Km/h	sans		
Dotations		3 à 5 participants : 300 DT / 6 à 15 : 700 DT / 16 à 25 : 1000 DT à partager équitablement entre tous les chevaux qualifiés avec un plafond maximum de 80 DT/Cheval									
Boucle	couleur	Distance Km	Distance cumulée	Nombre de présentations	Re-Exam obligatoire	Fréquence cardiaque	Temps de présentation	Temps de Repos	Limites de la Course	Remarque	
1	Vert	20	20	2	sans	64 bpm	20 min	30 min	[10:55 / 11:35]	In Vet	
2	Vert	20	40	1			30 min			Ligne d'arrivée	

Course	Distance	Droit d'engagement		Première Inspection		Départ de la course		Vitesses	Poids minimum		
CEQ 2	63 Km	20 DT		01 JUIN 2014 à 06h30		01 JUIN 2014 à 07h30		12 à 15 Km/h	sans		
Dotations		3 à 5 participants : 400 DT / 6 à 15 : 900 DT / 16 à 25 : 1200 DT à partager équitablement entre tous les chevaux qualifiés avec un plafond maximum de 120 DT/Cheval									
Boucle	couleur	Distance Km	Distance cumulée	Nombre de présentations	Re-Exam obligatoire	Fréquence cardiaque	Temps de présentation	Temps de Repos	Limites de la Course	Remarque	
1	Vert	20	20	2	sans	64 bpm	20 min	30 min	[12:52 / 13:55]	In Vet	
2	jaune	23	43	2	15 min / départ		20 min	40 min		In Vet	
3	Vert	20	63	1			30 min			Ligne d'arrivée	

Course	Distance	Droit d'engagement		Première Inspection		Départ	Vitesses		Poids minimum		
CEQ 3	82 Km	20 DT		01 JUIN 2014 à 06h15		01 JUIN à 07h15	12 à 15 Km/h		Sans		
Dotations		CEQ 3 : 3 à 5 participants : 750 DT / 6 à 15 : 1200 DT / 16 à 25 : 1500 DT à partager équitablement entre tous les chevaux qualifiés avec un plafond maximum de 180 DT/Cheval									
Boucle	couleur	Distance Km	Distance cumulée	Nombre de présentations	Re-Exam obligatoire	Fréquence cardiaque	Temps de présentation	Temps de Repos	Limites de la Course	Remarque	
1	Rouge	31	31	2	sans	64 bpm	20 min	40 min	[14:03 / 15:25]	In Vet	
2	Rouge	31	62	2	15 min / départ		20 min	40 min		In Vet	
3	Vert	20	82	1			30 min			Ligne d'arrivée	

REGLEMENT DES COMPETITIONS : REGLEMENT FTSE/FEI EN VIGUEUR

IMPORTANT: LES COMPETITIONS SERONT DÉSORMAIS SOUMISES A UN CONTRÔLE ANTIDOPAGE / La détention de médicaments ou de seringues est interdite

REGLEMENT VETERINAIRE FEI 13 é EDITION : VACCINATION Grippe : 2 injections à 3 sem / 3 mois d'intervalle puis rappel tous les 6 mois RAGE: Vaccination annuelle

Aucune vaccination de doit être effectuée dans les 7 jours qui précèdent l'entrée du cheval aux écuries de la compétition

Il est de la responsabilité de chaque club affilié de s'assurer que leurs participants ont l'âge correct et qu'ils répondent aux conditions d'engagement aux épreuves auxquelles ils sont engagés conformément aux tableaux des catégorisations et conditions techniques.

Tout engagement effectué en violation des règles relève de la responsabilité exclusive du club engageur qui en assume les conséquences

